

POLITIQUE QUALITÉ DE L'ANRS Maladies infectieuses émergentes

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

L'ANRS Maladies infectieuses émergentes (ANRS MIE), fondée le 1er janvier 2021, est une agence autonome de l'INSERM qui a pour fonction d'animer, d'évaluer et de financer la recherche sur le VIH/sida, les hépatites virales, les infections sexuellement transmissibles, la tuberculose et les maladies infectieuses émergentes et réémergentes. Créée dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, l'ANRS MIE se positionne comme un acteur pivot de la préparation et de la réponse aux crises sanitaires par la recherche scientifique, en France et à l'international.

Les missions de l'ANRS MIE se regroupent en trois grands métiers, appliqués à l'ensemble du continuum de la recherche :

- L'animation de la recherche en collaboration avec l'ensemble des institutions impliquées, en associant fortement la société civile et les populations affectées.
- Le financement de la recherche, en particulier par le moyen d'appels à projets génériques et ciblés.
- La structuration de la recherche en France et à l'international, en finançant, animant et coordonnant des réseaux, cohortes et plateformes de référence, conçus pour permettre une réponse efficace en situation de crise.

L'évolution rapide de l'ANRS MIE ces dernières années, avec l'élargissement de ses missions et de son périmètre scientifique, la diversification de ses ressources et modalités de financement, et l'augmentation de son budget et de ses effectifs, a mis en évidence la nécessité de développer un système de management de la qualité robuste, orienté vers une action plus efficace et responsable.

Dans ce contexte, en ma qualité de Directeur de l'ANRS MIE, je m'engage à :

- I. Optimiser notre organisation pour renforcer notre efficacité opérationnelle et préparer la réponse aux futures crises sanitaires.**
- II. Promouvoir la démarche qualité et l'amélioration continue au sein de l'agence et auprès de nos partenaires.**
- III. Établir un cadre d'évaluation complet et structuré pour l'ensemble de nos activités, afin de piloter l'opérationnalisation de la stratégie de l'agence.**
- IV. Garantir la qualité des processus de sélection, d'évaluation et de financement des projets de recherche.**

La Direction s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs, à évaluer régulièrement les résultats obtenus au travers d'indicateurs, et à réviser périodiquement cette politique pour garantir son adéquation avec les évolutions du contexte scientifique, institutionnel et réglementaire.

À Paris, le 17 février 2026

Le directeur de l'ANRS MIE
Pr. Yazdan YAZDANPANAHAH

